

Notice
d'utilisation

VENTILATEUR DE PLAFOND

5 PALES 132CM

V-009



Réf : 800009



Table des matières


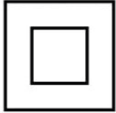
Préface et garantie :	4
- Important	4
- Garantie	4
Recommandations	5
- Consignes de sécurité	5
- Précaution d'installation	5
Description du produit	5
Contenu de la boîte	6
Schéma de connexion	6
Assemblage	7
La télécommande	8
Association	8
Réglage équilibrage	8
Caractéristiques techniques	9
Déclaration de conformité UE	11

Préface et garantie :

- Important

Prenez le temps de lire attentivement cette notice utilisateur avant d'utiliser ce produit.

Il contient des informations importantes concernant son fonctionnement et son installation.

	<p>Recyclage de votre ancien appareil Votre appareil est conçu et fabriqué avec des matériaux et des composants de haute qualité qui peuvent être recyclés et réutilisés.</p> <p>Si un produit ou son emballage présente ce symbole avec une poubelle sur roues barrée d'une croix, ceci signifie qu'il tombe sous le coup de la Directive 2012/19/EU.</p> <p>Veillez vous informer auprès de votre commune sur le système de tri sélectif mis en place pour les appareils électriques et électroniques.</p> <p>Veillez respecter les prescriptions en vigueur et ne jetez pas vos appareils hors d'usage à la poubelle. La mise au rebut de votre ancien appareil dans le respect de ces prescriptions contribue à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé.</p> <p>Les piles ne doivent pas être jetées à la poubelle avec vos déchets ménagers. Remettez-les à un point de collecte de piles usagées.</p>
	<p>La classe II concerne des appareils qui assurent leur propre sécurité grâce à une isolation double ou renforcée : cela signifie qu'aucune partie métallique ne peut rentrer en contact avec une partie électrique. C'est le plus haut niveau de protection que l'on peut trouver sur un appareil, ce qui les dispense de mise à la terre et de raccordement électrique avec un fil supplémentaire (contrairement aux appareils de classe I).</p> <p>Pour l'utilisateur, c'est la garantie d'être protégé même en cas de défaillance électrique ou de contact direct avec une surface conductrice.</p>

- Garantie

En cas de problème ou de question technique, vous pouvez contacter notre hotline au numéro ci-contre :



Du Lundi au Jeudi : 08H00-12H00 ; 13H30-17H00, le vendredi : 08H00-12H00 ; 13H30-16H00

ou par mail : support@groupe-normand.com

Avant tout appel, vérifiez d'avoir respecté les instructions fournies et munissez-vous de la référence commerciale du produit, numéro de série ou gencod. Gardez l'emballage d'origine en bon état au cas où vous devriez rendre l'appareil.

En cas de dysfonctionnement, notre SAV vous indiquera la procédure à suivre :

a) Le matériel neuf est garanti (pièces et main d'oeuvre), dans les conditions et selon les modalités ci-après, contre tous les défauts de fabrication pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat du matériel, la preuve d'achat faisant foi (pour les accessoires neufs (cordons, télécommande etc) : 3 mois à compter de la date d'achat). Nous vous recommandons donc de garder très précieusement votre facture d'achat ou ticket de caisse comme preuve de date d'achat.

b) Les matériels ayant fait l'objet d'une réparation pendant la période de garantie visée ci-dessus sont garantis (pièces et Main d'oeuvre) jusqu'à la dernière de ces deux dates :

expiration de la durée de garantie visée ci-dessus ou trois (3) mois à compter de l'intervention.

Cette garantie s'applique pour autant que le matériel ait été utilisé dans des conditions normales et conformément à sa destination.

c) Pendant cette période de garantie de 24 mois, le produit défectueux sera réparé gratuitement. Le client devra néanmoins se rapprocher de son lieu d'achat afin de nous retourner le matériel défectueux dans un emballage adéquat avec l'ensemble des accessoires d'origine (les matériels endommagés durant le transport ne sont pas pris en charge au titre de la garantie) dans notre centre SAV.

Au titre de cette garantie, votre matériel sera réparé ou échangé et renvoyé à l'adresse de votre revendeur.

Aucun matériel de prêt ne sera fourni pendant le délai de réparation.

d) Avant d'expédier votre matériel dans notre SAV, n'oubliez pas de :

- Indiquez à votre revendeur toutes vos coordonnées (nom, adresse, et numéro de téléphone...),
- Assurez-vous que tous les accessoires sont inclus avec le matériel dans son emballage d'origine,
- Joignez également une copie de la preuve d'achat de votre matériel.

Le matériel bénéficie, en tout état de cause, de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés conformément aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

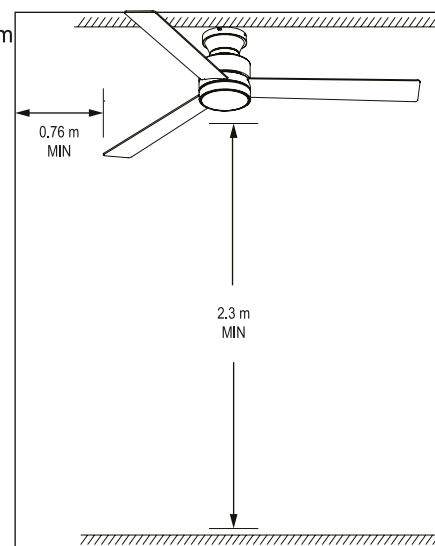
Recommandations

- Consignes de sécurité

- Avant de brancher l'appareil, vérifiez que le voltage indiqué sur la plaque signalétique correspond bien à celui de votre installation électrique
- Ne jamais laisser l'appareil sans surveillance lorsqu'il est en fonctionnement.
- Si vous devez vous absenter même un court instant, débranchez l'appareil.
- Ne jamais laisser à la portée des enfants et ne pas les laisser l'utiliser.
- Ne pas utiliser cet appareil près d'une baignoire, douche ou piscine.
- Ne pas utiliser cet appareil si le cordon d'alimentation est endommagé ou si une panne a été détecté.
- Ne pas utiliser d'autres connexions électriques que celles livrées et recommandées par OPTEX. Cela peut être dangereux et risque d'endommager l'appareil.
- Ne jamais débrancher l'appareil en tirant sur le cordon d'alimentation.
- Débrancher l'appareil avant de le nettoyer ou d'effectuer le remplacement d'un élément.
- Ne pas placer l'appareil près d'une source de chaleur.
- Placer toujours l'appareil sur une surface plane et sèche.
- Ne pas placer d'objets dans les pales lorsque l'appareil est en fonctionnement.
- Ne pas utiliser l'appareil en extérieur.
- Ne pas ouvrir ou essayer de réparer vous même ce produit. Vous perdriez le bénéfice de la garantie. Comme tout appareil électrique, il doit être réparé par une personne qualifiée. De même le changement du cordon d'alimentation représente un réel danger et il est nécessaire de contacter un réparateur agréé..

- Précaution d'installation

Le ventilateur doit être installé à une hauteur d'au moins 2,3 mètres du sol et à 0,76m d'un mur ou obstacle.



Description du produit

Ce ventilateur de plafond est une solution moderne et efficace pour l'éclairage et la ventilation de votre espace. Il est équipé d'un moteur silencieux et économe en énergie, pilotant 5 pales en contreplaqué. Sa lumière LED offre trois options de couleurs pour s'adapter à l'ambiance souhaitée. Grâce à sa télécommande, vous bénéficiez de 6 vitesses et d'une fonction de rotation réversible pour l'été et l'hiver, ainsi que d'une minuterie, offrant un confort d'utilisation maximale.

Contenu de la boîte

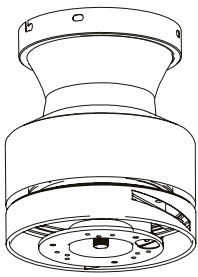
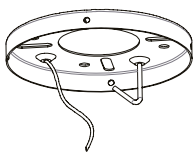
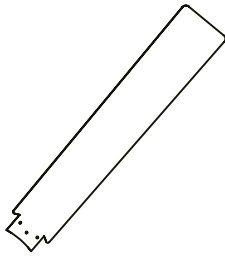
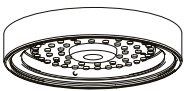

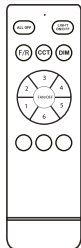
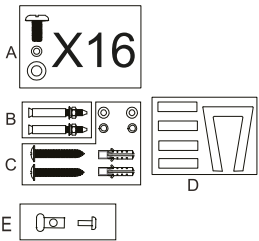
		
Moteur x1	Platine fixation x1	Pales x5
		
Platine Led x1	Cache finition Led x1	Télécommande x1
 <p>A : Vis et rondelles pour fixer les pales B : Goujons d'ancrage pour fixation béton/parpaing C : Vis et rondelle pour fixation bois D : Kit équilibrage E : Vis pour le câble de sécurité</p>		

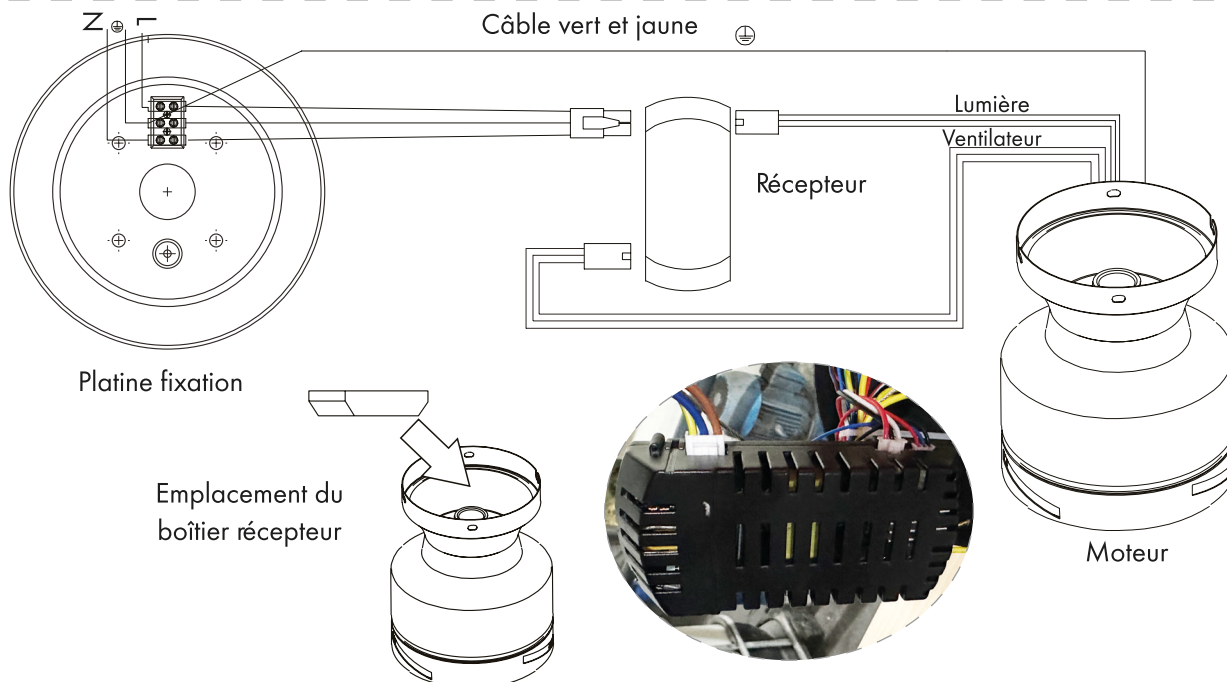
Schéma de connexion

IMPORTANT : Avant toute connexion, assurez-vous d'avoir coupé l'interrupteur qui contrôlera la mise en route du ventilateur ainsi que le disjoncteur.

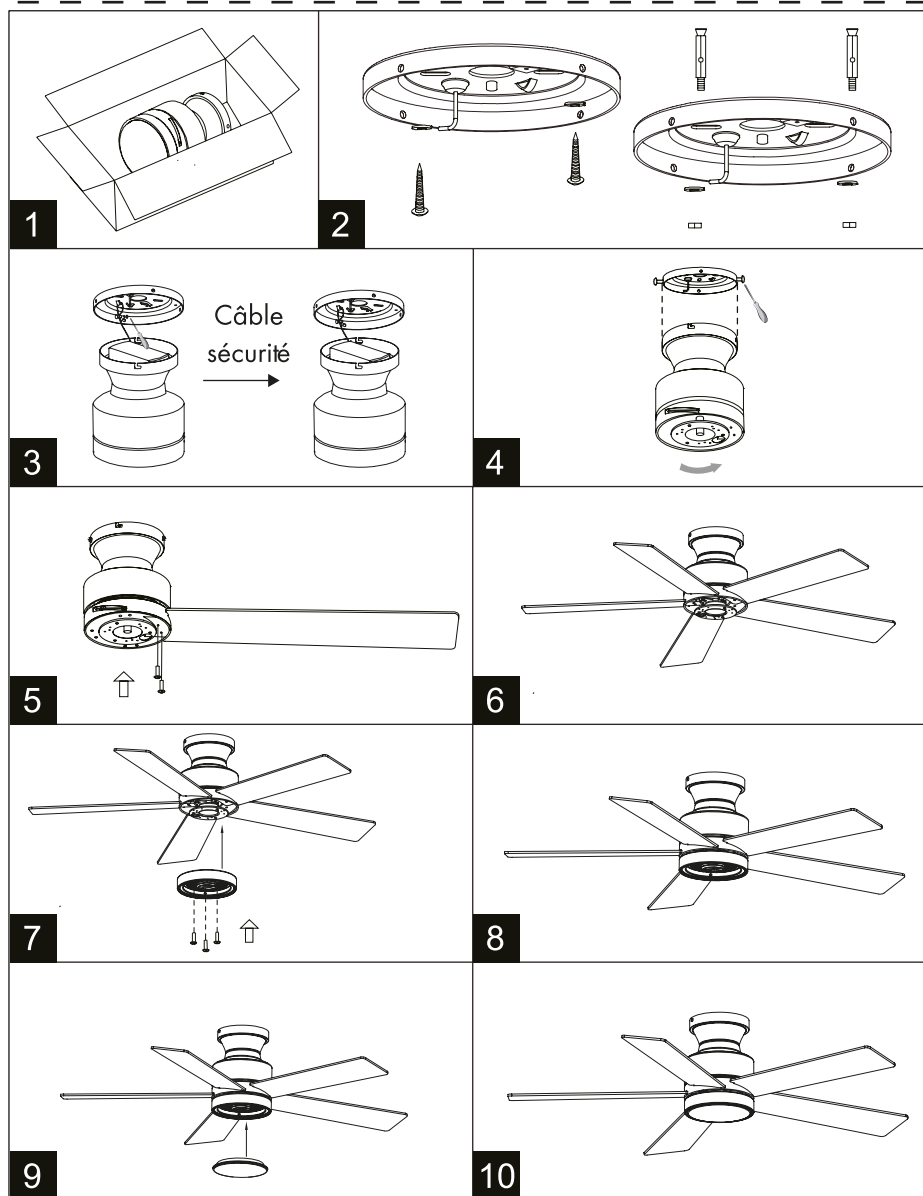
L : Phase (Câble rouge ou marron)

N : Neutre (Câble bleu)

Terre : Câble jaune et vert

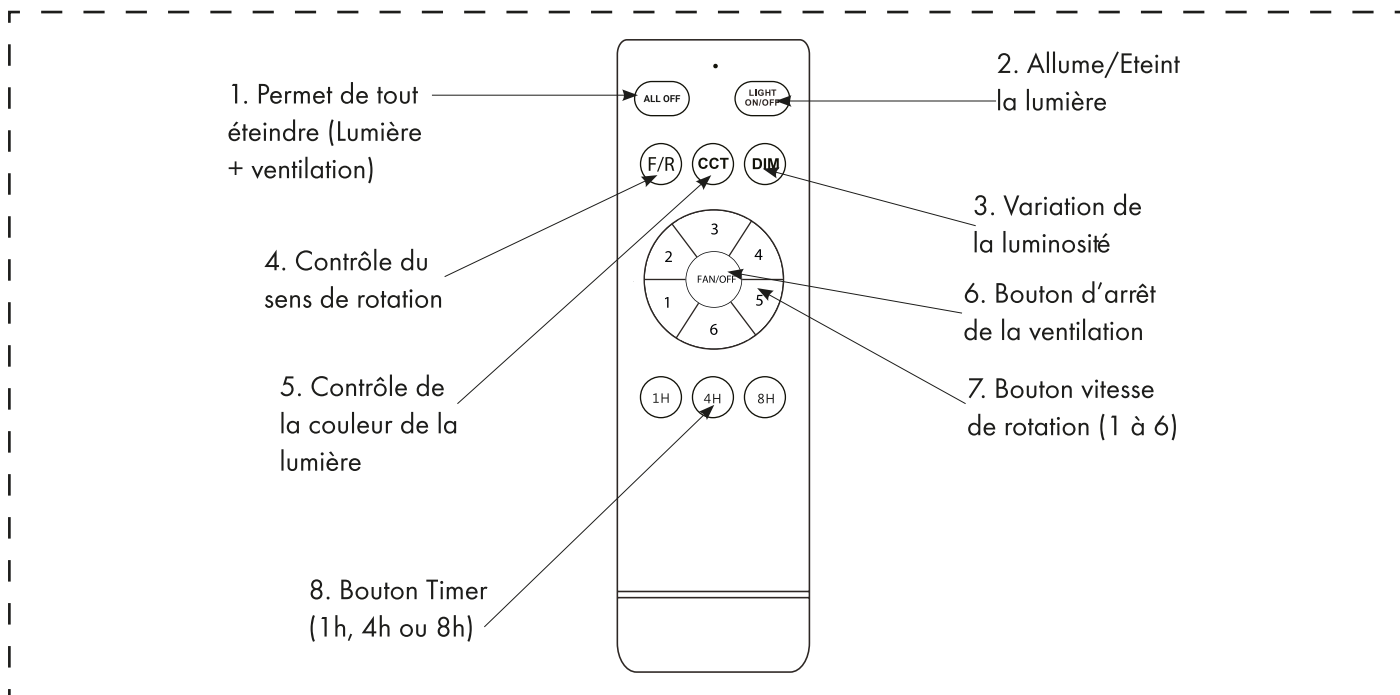


Assemblage



1. Ouvrez le carton et assurez-vous que tous les éléments sont bien présents.
2. Positionnez la platine de fixation à l'endroit désiré et utilisez la pour pointer les trous de fixation. En fonction de votre support, il sera possible d'utiliser les vis pour fixation bois «**C**» ou les goujons pour fixation béton/parpaing «**B**». N'oubliez pas de faire passer les câbles de votre arrivée électrique au travers de la platine.
3. Placez la vis de la tête de verrouillage à travers le fil de sécurité, puis placez le fil de sécurité à travers le crochet en V sur la plaque de suspension, puis la tête du fil de sécurité est insérée dans la vis de la tête de verrouillage «**E**», enfin verrouillez avec une autre vis.
4. Attention : La vis de tête ne peut pas passer à travers le crochet en V. (fig. 3).
5. Connectez le fil AC IN L, AC IN N et le fil de terre (fig.4). Après avoir bien connecté tous les fils sur le boîtier «**récepteur**», accrochez-le sur la plaque de support et tournez-le pour vous assurer que le produit ne tombera pas. Serrez ensuite les 2 vis latérales.
6. Centrez les trous présents sur les pales et faites les glisser de manière à ce que la tête des vis avec rondelles soit positionnée sur les trous prévus puis vissez-les. (fig.5)
7. Retirez les vis de la plaque de connexion du moteur, veuillez à organiser soigneusement tous les fils dans la plaque de connexion.
8. Assemblez et alignez les trous à l'arrière de la platine lumière LED sur les 3 vis présentes sur la plaque de connexion du moteur. (fig. 7)
9. Serrez ensuite les 3 vis sur la platine lumière LED, connectez le connecteur au fil du moteur, assurez-vous que la platine lumière Led ne bouge pas une fois serrée. (fig. 8) Placez enfin le cache de finition Led sur le ventilateur. (fig. 9)
10. Il ne vous reste plus qu'à réactiver le disjoncteur et de mettre l'interrupteur qui contrôle l'éclairage sur la position «**Marche**» pour alimenter le produit.

La télécommande



Bouton N° 1 «**ALL OFF**» : Ce bouton permet de couper la lumière ainsi que la ventilation.

Bouton N° 2 «**LIGHT ON/OFF**» : Ce bouton permet d'allumer ou éteindre l'éclairage Led.

Bouton N° 3 «**DIM**» : Ce bouton permet de faire varier la luminosité de l'éclairage par pression successive.

Bouton N° 4 «**F/R**» : Ce bouton permet de changer le sens de rotation du ventilateur.

Bouton N° 5 «**CCT**» : Ce bouton permet de changer la couleur de l'éclairage par pression successive.

Bouton N° 6 «**FAN/OFF**» : Ce bouton permet d'arrêter la rotation de la ventilation.

Bouton N° 7 «**1 à 6**» : Ces boutons permettent de sélectionner la vitesse de rotation de la ventilation. 6 seront disponibles.

Bouton N° 8 «**1H à 8H**» : Ce bouton permet de sélectionner une durée prédéfinie de fonctionnement. 3 durées seront disponibles 1 heure, 4 heures ou 8 heures.

PS : A la fin d'un timer, si aucun touche n'a été pressée durant l'utilisation du produit, celui-ci coupera automatiquement la ventilation ainsi que la lumière.

Association

Lorsque le ventilateur démarre, vous pourrez entendre un bip. A chaque commande passée avec la télécommande, vous pourrez également entendre un bip pour confirmer la commande.

La télécommande est associée au ventilateur en usine mais il est parfois nécessaire d'avoir à faire une association manuelle.

Suivez pour cela la procédure ci-dessous :

1. Allumez le ventilateur et avant 30 secondes, appuyez et maintenez le bouton «**ALL OFF**» durant 3 à 5 secondes.
2. Vous devriez entendre une succession de 3 bips indiquant l'association réalisée avec succès.
3. Vérifiez si la télécommande permet bien de contrôler le produit.

Réglage équilibrage

Votre ventilateur de plafond peut parfois avoir un problème d'oscillation en raison de l'irrégularité des pales ou des supports de pales. Cela peut également être causé par un assemblage incorrect dans le système de montage qui peut causer certain problème supplémentaire. (Roulements tordus...).

1. Assurez-vous que toutes les pales sont fermement fixées et vissées dans leur support respectif.
2. Assurez-vous que toutes les pales sont fermement fixées au volant d'inertie et vérifiez le pas des supports, ils doivent tous être identiques.
3. En regardant le ventilateur d'en bas, vérifiez et assurez-vous qu'un support de pale ne soit plié.
4. Par la simple utilisation d'une règle, ce point peut facilement être vérifié. Placez la règle contre le plafond verticalement, puis placez l'extrémité d'une pale au niveau de la règle. Notez la distance du bord de la pale au plafond, avec soin tour-

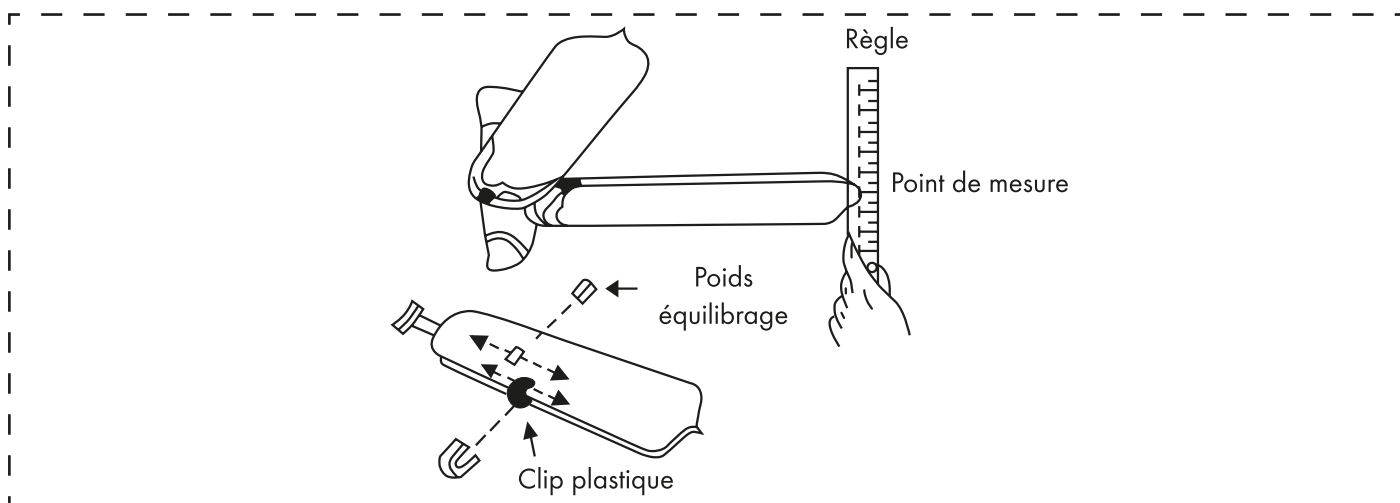
nez les pales lentement à la main afin de toutes les vérifier.

Si la pale n'est pas alignée, le support de pale peut être doucement plié de haut en bas pour être aligné avec les autres pales.

Si en suivant toutes les étapes, le problème n'est pas résolu, un équilibrage dynamique doit être effectué par l'utilisation du kit d'équilibrage. Suivez la procédure indiquée ci-dessous :


- Allumez le ventilateur et ajustez le contrôle de la vitesse (généralement vitesse élevée), réglez sur la vitesse qui crée le plus grand vacillement.
- Éteignez le ventilateur. Sélectionnez une pale et placez le clip d'équilibrage dessus, à mi-chemin entre le support de pale et l'extrémité de la pale sur le bord arrière.
- Allumez le ventilateur. Vérifiez si l'oscillation est améliorée ou au contraire aggravée. Éteignez à nouveau le ventilateur et déplacez le clip vers une autre pale et tester à nouveau. Répétez ce processus avec toutes les pales et notez ensuite la pale qui est la plus améliorée.
- Déplacez le clip vers la pale qui a montré le plus d'amélioration, déplacez le clip vers l'intérieur et vers l'extérieur sur cette pale, puis actionnez le ventilateur pour trouver la position où le clip donne le plus d'amélioration.
- Ensuite, retirez le clip et installez un poids d'équilibrage en haut de la pale, le long de l'axe central près du point où le clip était positionné.

Utilisez un couteau tranchant ou un rasoir pour séparer le poids.



Caractéristiques techniques

- Alimentation : 220-240 V~ 50-60 Hz
- Moteur : Moteur à courant continu
- Puissance d'éclairage : 18W
- Débit : 8190m³/h
- Lumière : LED à 3 couleurs
- Luminosité : Variable
- Abat-jour : Acrylique
- Ventilation : 5 pales en contreplaqué effet bois
- Contrôle : Télécommande
- Vitesses : 6 vitesses
- Rotation : Fonction avant et arrière (été/hiver)
- Minuterie : 1 heure / 4 heures / 8 heures
- Dimensions : 132cm de diamètre
- Poids : 5.05Kgs

SOCIETE (fabricant, mandataire ou personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement)	
Société d'exploitation des établissements Normand 117 Bld Eugène Thomas 62110 Hénin-Beaumont - France Tél: +33 3 91 83 00 70 Fax: +33 3 91 83 00 99	
IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT	
Marque :	OPTEX
Désignation :	VENTILATEUR DE PLAFOND 5 PALES 132 CM
Référence :	800009
Référence usine :	52-22015DC
Je soussigné,	
NOM et QUALITE DU SIGNATAIRE : M. NORMAND Eric, Président Directeur Général déclare sous mon entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables aux directives Européennes: LVD 2014/35/UE, CEM 2014/30/UE et RoHs (2011/65/EU). Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :	
CEM EN IEC 55014-1:2021 EN IEC 55014-2:2021 EN 61000-3-2:2019+A1:2021 EN 61000-3-3:2013/A2:2021	
LVD IEC 60335-1: 2010, IEC 60335-1: 2010/AMD1:2013, IEC 60335-1: 2010/AMD2:2016, IEC 60335-2-80: 2015	
RoHs IEC 62321-2:2021, IEC 62321-3-1:2013, IEC 62321-4:2017, IEC 62321-5:2013, IEC 62321-6:2015, IEC 62321-7-1:2015, IEC 62321-7-2:2017, IEC 62321-8:2017	
Date : 01 décembre 2025	
Signature :	 NORMAND Eric PDG

GROUPE NORMAND



Photos et documents non contractuels



FR
Cet appareil se recycle

À DÉPOSER EN MAGASIN  OU  À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



ÉLÉMENT(S) D'EMBALLAGE 

Séparez les éléments avant de trier

Groupe Normand
117bd Eugène Thomas
62110 Héhin-Beaumont
France

